

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial

### Anhydride n-butyrique

**Producteur, importateur, fournisseur**  
**Celanese Sales Germany GmbH**  
 Am Unisys-Park 1  
 65843 Sulzbach (Taunus)  
 Germany

**Numéros de téléphone pour les urgences liées au transport :**

Aux États-Unis, appelez le 800 424 9300.  
 Hors des États-Unis, appelez le 703 527 3887, appels en PCV acceptés.

**Utilisations identifiées**

Intermédiaire de synthèse

## 2. Hazard Identification

**Classification SGH**

**Dangers**

Liquide inflammable  
 Toxicité aiguë par voie orale  
 Corrosion et/ou irritation de la peau  
 Lésion/irritation grave des yeux

**Catégorie**

Catégorie 4  
 Catégorie 4  
 Catégorie 1B  
 Catégorie 2A

**Éléments pour les étiquettes**



**Mention d'avertissement**

Danger

**Déclarations sur les risques**

Liquide combustible  
 H302 - Nocif en cas d'ingestion  
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
 Provoque une sévère irritation des yeux

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

## Déclarations sur la sécurité

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes - Ne pas fumer

En cas d'incendie:

Utiliser foam, dry chemical, carbon dioxide (CO2) pour l'extinction.

P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P264 - Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P260 - Ne pas respirer les poussières ou les brouillards

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P405 - Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 - Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	No CAS	% du poids
Butyric anhydride	106-31-0	min 98
Acide butanoïque	107-92-6	max 2

## 4. PREMIERS SOINS

### Information générale

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart . Porter attention à se propre protection. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité .

### Peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

### Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

### Inhalation

Garder la personne tranquille. Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin.

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

## Ingestion

Si conscient, boire beaucoup d'eau. Si avalé, ne pas provoquer le vomissement - obtenir l'avis d'un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**NFPA :** Santé: 3

Inflammabilité: 2

Instabilité : 1

### Moyen d'extinction approprié

Mousse, Poudre chimique d'extinction, Bioxyde de carbone (CO2)

### Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre l'incendie.

### Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone (CO2)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

appareil respiratoire autonome (EN 133).

### Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et collecter l'eau d'extinction

### Autres informations

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Veiller à une ventilation adéquate.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Endiguer et collecter l'eau d'extinction.

### Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Avis d'autorisation

Aux États-Unis, appeler le National Response Center (800-424-8802) et les autorités régionales et locales appropriées si la quantité libérée en 24 heures est égale ou supérieure à la quantité à déclarer indiquée ci-dessous :

Butyric acid - 5000 lb/ 2268 kg

---

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

---

## **7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.

### **protection contre l'incendie et l'explosion**

Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique . Mettre à terre est relier les conteneurs lors de transvasements. Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau.

### **Mesures techniques/conditions d'entreposage**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

### **Entreposage du matériau**

Garder sous clef. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### **Produits incompatibles**

Conserver à l'écart des:, Bases, Amines, Alcools, Eau

## **8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Limites d'exposition de l'OSHA**

Pas de limites d'exposition établies

### **ACGIH Limites d'exposition**

Pas de limites d'exposition établies

### **Mexico National Exposure Limits**

Pas de limites d'exposition établies

### **Mesures d'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

#### **Équipement de protection**

Une douche d'urgence et un bain d'yeux doivent être facilement disponible

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

**Conseils généraux**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une douche d'urgence. Tenir dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

<b>Forme</b>	liquide
<b>Couleur</b>	incolore
<b>Odeur</b>	piquante
<b>Masse moléculaire</b>	158.19
<b>Point d'éclair</b>	88°C(190.4°F)
<b>Méthode</b>	vase clos
<b>Température d'inflammabilité</b>	279°C (534.2°F)
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	0.9 vol. %
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	5.8 vol. % (-103°F)
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	198°C (388.4°F) @ 1013 hPa
<b>Densité</b>	0.966 - 0.967 g/ml @ 20°C
<b>pH</b>	5.4
<b>Pression de vapeur</b>	0.4 hPa @ 20°C
<b>Densité gazeuse</b>	5.4 (Air=1)
<b>Solubilité dans l'eau</b>	s'hydrolyse
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	1.39 (calculée)

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Stable dans des conditions normales de manipulation, d'utilisation et de transport.

**Conditions à éviter**

Éviter toute source d'inflammation. Éviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques.

**Produits incompatibles**

Conserver à l'écart des:

Amines  
Bases  
Alcools

**Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit violemment au contact de l'eau, alcalis, Alcools.

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Effets potentiels sur la santé

**Voies d'exposition** Peau, yeux, inhalation et ingestion.

#### Effets immédiats

<b>Peau</b>	Cause des brûlures à la peau. Les symptômes d'une exposition excessive sont entre autre: des rougeurs ou une décoloration, un enflément, des démangeaisons, des brûlures ou une vésication de la peau.
<b>Yeux</b>	Cause des brûlures aux yeux. Les symptômes d'une exposition peuvent comprendre : une irritation des yeux, une sensation de brûlure, une douleur, une lacrymation et/ou des troubles de la vue. une perte de la vue
<b>Inhalation</b>	Provoque des brûlures des voies respiratoires. Les symptômes d'une exposition peuvent comprendre : Ecoulement nasal, enrrouement, toux, douleurs de poitrine et difficultés respiratoires
<b>Ingestion</b>	Provoque des brûlures de l'appareil digestif. Les symptômes d'une exposition peuvent comprendre : de graves lésions de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et/ou de l'estomac.

#### Butyric anhydride

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	LD50: > 5000 mg/kg, rat
<b>Toxicité épidermique aiguë</b>	LD50: > 5000 mg/kg, lapin
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	LC50: > 2200 (calculated) ppm, rat, 8h
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	irritant
Espèce	lapin
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Irritation grave des yeux
Espèce	oeil de lapin

Les données toxicologiques fournies sont établies par analogie.

## 12. Informations écologiques

#### Butyric anhydride

<b>Toxicité aiguë pour les poissons</b>	LC50: 90 mg/l (48h) (Reference substance: Butyric acid)
Espèce	Oryzias latipes
Méthode	QSAR
<b>Toxicité chronique sur les poissons</b>	LC50: 245-480 mg/l (48h) (Reference substance: Butyric acid)
Espèce	Leuciscus idus (Ide)

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

## 12. Informations écologiques

<b>Acute daphnia toxicity</b>	Méthode	DIN 38412 T.15
	Espèce	EC50: 800-1000 mg/l (48h)
<b>Toxicity to aquatic plants</b>	Méthode	Daphnia magna
	Espèce	DIN 38412, Part 11
<b>Toxicité pour les bactéries</b>	Méthode	EC50: 46.7 mg/l (72h)
	Espèce	(Reference substance: Butyric acid)
<b>Biodégradation</b>	Méthode	Scenedesmus subspicatus
<b>Coefficient de bioconcentration (BCF)</b>		Toxicological threshold concentration (72h): 26 mg/l
<b>Autres dangers potentiels</b>		(Reference substance: Butyric acid)
		Entosiphon sulcatum
		Intrinsèquement biodégradable
		OECD 302 B (Test de Zahn-Wellens)
		2.33 (calculated)
		Cette substance n'est pas conforme aux critères du PBT / vPvB selon l'annexe XIII du REACH

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Considérations relatives à l'élimination

Élimination de matières répandues conformément aux réglementations nationales et locales sur les déchets dangereux. Les méthodes recommandées sont l'incinération ou le traitement biologique sur un site d'élimination autorisé à l'échelle fédérale ou nationale. Il est à noter que ces informations s'appliquent aux matières. Il est à noter que ces informations sur la manipulation et l'élimination peuvent également s'appliquer aux conteneurs vides, aux boîtes et aux eaux de rinçage. Les réglementations ou restrictions nationales ou locales sont complexes et peuvent varier des réglementations fédérales. Ces informations visent à faciliter une manipulation correcte.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Ministère des Transports des États-Unis

<b>UN/NA Number:</b>	UN 2739
<b>Nom d'expédition</b>	Butyric anhydride
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Quantité à signaler (RQ)</b>	Butyric acid - 5000 lb/ 2268 kg
<b>Emergency Response Guide:</b>	156

### TDG

<b>UN/NA Number:</b>	UN 2739
<b>Proper Shipping Name</b>	BUTYRIC ANHYDRIDE
<b>Classe:</b>	8
<b>Groupe d'emballage:</b>	III

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

**Mexico Transport Information**

<b>UN-No.</b>	UN 2739
<b>Nom d'expédition</b>	Butyric anhydride
<b>Hazard Class</b>	8
<b>Packing Group</b>	III
<b>Emergency Response Guide</b>	156

**ICAO/IATA:**

<b>No ONU.</b>	UN 2739
<b>Proper Shipping Name</b>	Butyric anhydride
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III

**IMDG:**

<b>No ONU/ID.</b>	UN 2739
<b>Proper Shipping Name</b>	Butyric anhydride
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	non
<b>No EMS</b>	F-A, S-B

**15. Regulatory Information**

**Règlements étatique des Etats-Unis**

Les produits chimiques associés au produit qui sont assujettis aux réglementations d'accès à l'information sont indiqués en compagnie du ou des États concernés :

**Butyric anhydride 106-31-0**

New Jersey Listed

**Acide butanoïque 107-92-6**

Pennsylvanie Listed  
 New York Listed  
 New Jersey Listed  
 Illinois Listed  
 Massachusetts Listed  
 Rhode Island RTK Listed

**Réglementation fédérale des États-unis :**

**TSCA :**

Nous certifions que tous les composants figurent dans l'inventaire TSCA ou font l'objet d'une exemption.

**Réglementations environnementales :**



---

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

---

**Acide butanoïque 107-92-6**

Substances dangereuses selon Listed  
CERCLA :

**SARA 311 :**

<b>Risque aigu pour la santé :</b>	Oui
<b>Risque chronique pour la santé :</b>	No
<b>Incendie:</b>	Oui
<b>Dissipation subite de pression :</b>	No
<b>Réactif :</b>	Oui

**RÈGLEMENTATIONS INTERNATIONALES****Inventaires internationales**

Apparaît dans les inventaires de produits chimiques des pays suivants ou se qualifie à une exemption :

Australia (AICS)  
Canada (DSL)  
China (IECSC)  
Europe (EINECS)  
Japan (ENCS)  
Japan (ISHL)  
New Zealand (NZIoC)  
Philippines (PICCS)  
United States (TSCA)

**16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA :	Santé: 3	Inflammabilité: 2	Instabilité : 1
HMS :	Santé 3	Inflammabilité 2	Danger physique 1

**Préparé par**

Service de gestion des produits de Celanese.

**Sources des principales données utilisées dans la fiche de données**

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose Celanese et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par ANSI ou 1907/2006 indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

**Autres informations:**

Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local  
Les modification des la version précédente sont indiquées par \*\*\*.

<b>Nom du produit</b>	Anhydride n-butyrique		NAGH/CF
<b>Numéro de fiche technique :</b>	80510	<b>Date de révision</b>	28.mars.2019
<b>Numéro de révision</b>	5	<b>Date d'émission</b>	28.mars.2019

## Abréviation et acronyme

ADR = Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par la route

CAS = Chemical Abstracts Service (branche de l'American Chemical Society)

CLP = Classification, étiquetage et emballage

DNEL = Niveau sans effet dérivé

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

SGH = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association du transport aérien international

Code IBC = Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (IMO)

OACI = Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

LC50 = Concentration létale

LD50 = Dose létale

CMEIO = Concentration minimale avec effet indésirable observé

DMEIO = Dose minimale avec effet indésirable observé

CMEO = Dose minimale avec effet observé

CSEIO = Concentration sans effet indésirable observé

DSEIO = Dose sans effet indésirable observé

CSEO= Concentration sans effet observé

CMSEO = Dose minimale sans effet observé

PBT = persistante, bioaccumulable et toxique

CSEP= concentration sans effet prévue

RCR = Ratio de caractérisation des risques

RID = Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

TEU = traitement des eaux usées

vPvB = très persistante et très bioaccumulable